



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

DOSSIER : Les abus sexuels

Fiche 2 # Protéger mon enfant : que lui dire ?

Nous voulons protéger nos enfants. Que pouvons-nous leur dire de manière assez claire mais sans les angoisser pour autant ?

Ce dialogue avec chaque enfant est indispensable et sera à enrichir au fur et à mesure de la croissance et de la maturité, qui varient selon chaque enfant. On prendra soin de parler de ce sujet à chacun individuellement dans une parole personnelle plutôt qu'à l'ensemble de la fratrie.

Nous pouvons leur dire : « Notre corps, c'est nous-mêmes et qu'on soit un enfant ou qu'on soit plus âgé, personne ne doit nous manquer de respect. La partie la plus intime de notre corps, ce sont nos organes sexuels : personne ne doit nous toucher, se moquer, nous demander de nous déshabiller ou même nous obliger à avoir des gestes envers une autre personne. Si on peut, il ne faut pas se laisser faire, même si on connaît la personne ou s'il est gentil avec nous ou s'il veut nous obliger à obéir. On a le droit de dire non, de refuser et de se sauver. Et si jamais cela arrive, il faut en parler rapidement à ses parents ou à une personne de confiance. Ce n'est pas de la faute des enfants, ils n'ont rien fait de mal, c'est celui qui fait ça qui agit mal. »

Nous pouvons aussi leur expliquer le mot de « pédophile », qu'ils auront peut-être déjà entendu : « Ce sont des jeunes ou des adultes de n'importe quel âge qui ne sont pas bien dans leur tête, et qui aiment toucher le corps des enfants, surtout les organes sexuels, ou se montrer nus devant eux ou leur demander de les toucher. Mais c'est interdit de faire ça aux autres et c'est très sévèrement puni par la loi »